

DOSSIER : ENVIRONNEMENT & BIEN-ETRE

V Etat des lieux :
actuellement, quelles
sont les pratiques des
associations ?

Que faire ? Quels enjeux
? Quelles questions pour
améliorer et trouver des
solutions ?

Aujourd'hui, on peut voir que les associations essayent de mettre en place des actions simples (ex : trier les déchets) et quotidiennes afin de sensibiliser leurs adhérents à l'environnement

En effet, lorsqu'on leur pose la question de ce qu'elles font pour l'environnement, la certaines répondent qu'elles ont pris l'initiative de trier les déchets, ou encore de mettre en place un potager pour sensibiliser les enfants. Certaines associations vont plus loin et sont engagées encore plus dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la préservation de notre Planète puisqu'elles organisent des conférences afin d'informer leur public, ou encore des pièces de théâtres, des films, des randonnées pour sensibiliser petits et grands à leur noble cause

La question que l'on se pose aujourd'hui est : est-ce suffisant ?

Les questions de l'environnement prennent une place de plus en plus importante dans notre quotidien, de plus en plus de personnes se sentent concernées, et pour cause, c'est notre avenir qui est en jeu

Malheureusement, les initiatives des associations sont encore trop peu connues et ne touchent pas encore assez de monde pour pouvoir être vraiment efficaces et avoir un impact fort sur notre population

De plus, les personnes âgées ne sont pas forcément prêtes à changer leurs habitudes et leur mode de vie, c'est d'ailleurs là que l'on voit tout l'intérêt de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge afin que le fait de trier les déchets, par exemple, soit tout à fait normal pour eux et rentrent dans leurs habitudes dès tout petit

On peut voir qu'il y a encore des progrès à faire en ce qui concerne l'éducation afin que cette dernière soit plus efficace, les associations doivent se poser les bonnes questions, à savoir, que faire pour que la sensibilisation touche plus de personnes ? Soit plus efficace ? Ait un réel impact sur notre vie ?

Afin de répondre, en partie, à ces questions, afin de trouver des solutions et des projets d'avenir, du 30 novembre au 11 décembre a lieu la COP 21

La COP 21 : comprendre, agir

La COP 21 est la 21^e conférence des parties, c'est-à-dire, le rassemblement annuel de tous les pays désireux d'agir pour le climat

Cette dernière aura lieu du 30 novembre au 11 décembre, au Bourget, à Paris

Cette année, c'est donc la France qui reçoit et préside cette conférence, cette dernière est une échéance cruciale puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous, pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C



contact@eureasso.net

www.eureasso.fr

DOSSIER : ENVIRONNEMENT & BIEN-ETRE

Quelles ont été les actions déjà mises en œuvre par la Conférence des Parties ?

La première conférence mondiale sur le climat remonte à 1979 à Genève (Suisse) À cette occasion, un Programme de recherche climatologique mondial est lancé, sous la responsabilité de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et du Conseil international des unions scientifiques (CIUS)

En 1988, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est créé par l'OMM et le PNUE pour procéder, à intervalles réguliers, à une évaluation de l'état des connaissances sur les changements climatiques

Le sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 est une étape cruciale dans les négociations climatiques internationale avec la signature de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques Elle reconnaît officiellement l'existence du dérèglement climatique et la responsabilité humaine dans ce phénomène Son objectif est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation humaine dangereuse du système climatique

L'adoption du protocole de Kyoto en 1997 fixe pour la première fois aux pays développés des engagements chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) Entré en vigueur en 2005, le protocole devait couvrir la période 2008-2012

Une vision à plus long terme s'est ensuite imposée avec le plan de Bali en 2007 qui a établi un calendrier de négociations pour parvenir à un nouvel accord devant prendre le

relais du protocole de Kyoto dont l'échéance a été fixée à 2012

La COP15/CMP5 a validé l'objectif commun visant à contenir le réchauffement climatique en-deçà de 2°C Les pays développés se sont également engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 en faveur des pays en développement à faire face au dérèglement climatique

Les conférences de Varsovie (Pologne) en 2013 et de Lima (Pérou) en 2014 ont permis de franchir des étapes indispensables pour préparer la COP21 de Paris en 2015 Ainsi, tous les États ont été invités à communiquer leur contribution (INDC) en matière de réduction de gaz à effet de serre en amont de la COP21

Vous trouverez une brève histoire des COP racontée en vidéo en cliquant sur le lien suivant : <http://bitly/1QWlhXg>

Et aujourd'hui, quels enjeux ?

L'objectif de la COP21 est de bâtir une « alliance de Paris pour le climat », qui permette de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en-dessous de 2°C d'ici 2100 et d'adapter nos sociétés aux dérèglements existants

Cette alliance se déclinera en 4 volets :

- La négociation d'un accord universel, conformément au mandat de Durban, qui établisse des règles et des mécanismes capables de relever progressivement l'ambition pour respecter la limite des 2°C
- La présentation par tous les pays de leurs contributions nationales, avant la COP21, afin de créer un effet d'entraînement et de démontrer que tous les États avancent, en fonction de leurs réalités nationales, dans la même direction

contact@eureasso.net

www.eureasso.fr

DOSSIER : ENVIRONNEMENT & BIEN-ETRE

- Le volet financier, qui doit permettre de soutenir les pays en développement et de financer la transition vers des économies bas-carbone et résilientes, avant et après 2020
- Le renforcement des engagements des acteurs de la société civile et non-étatiques et des initiatives multipartenariales de l'Agenda des solutions* ou Plan d'actions Lima-Paris, afin d'associer tous les acteurs et d'entamer des actions concrètes sans attendre l'entrée en vigueur du futur accord en 2020

Cet accord devra être :

- **Universel**, conclu par tous et applicable à tous les pays
- **Ambitieux pour permettre de rester sous les 2°C** et envoyer ainsi aux acteurs économiques les signaux nécessaires pour engager la transition vers l'économie bas-carbone
- **Équilibré entre atténuation et adaptation**, et qui prévoit des moyens de mise en œuvre adéquats, en matière de financement, d'accès aux technologies et de renforcement des capacités
- **Flexible** en prenant en compte les situations, les spécificités, les besoins et les capacités de chaque pays, notamment les moins avancés et les petites îles
- **Durable et dynamique**, avec un objectif de long terme en accord avec la limite de 2°C qui puisse guider et renforcer l'action contre le dérèglement climatique, avec une revue périodique à la hausse du niveau d'ambition

Vous trouverez, en cliquant sur le lien suivant, une vidéo de présentation de la COP 21 par Nicolas Hulot : <http://bitly/1MdGkSE>